Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS OPTICIEN LUNETIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

BTS Opticien lunetier, épreuve E6, unité U61

Session 2026 • Code sujet : **26-BTS-OL-E6-U61** • Durée : **1 h 30** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Accueil, analyse de la demande et cadre professionnel** (3 questions) — **Page 3**
2. **Examen de vue et interprétation des résultats** (3 questions) — **Page 5**
3. **Prises de mesures, choix de la monture et adaptation** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention, sécurité et traçabilité** (2 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtsol.fr/assets/annales/bts-ol/E6.1 - Epreuve professionnelle de synthèse - Examen de vue et prises de mesures et adaptation/2026/BTS OL - E6.1 - Epreuve professionnelle de synthèse - Examen de vue et prises de mesures et adaptation - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Accueil, analyse de la demande et cadre professionnel

À l'Optique des Halles, Mme Lenoir, 42 ans, consulte pour un contrôle visuel et le renouvellement de son équipement. Elle signale une gêne intermittente de loin en fin de journée, travaille aussi sur écran et souhaite une monture légère et stable.

Recueil des informations

Question 1.1. Conduire un questionnement bref et structuré sur la gêne visuelle, les usages visuels, le port de l'équipement actuel, les antécédents utiles et les attentes relatives à la monture. Indiquer au moins quatre informations à recueillir et expliquer leur utilité pour la suite de la prise en charge.

Demander quand la gêne apparaît, sa fréquence, son évolution et si elle touche un œil ou les deux : cela précise le contexte et repère d'éventuels signes associés. Questionner les distances et durées de vision de loin, de lecture et d'écran pour adapter les essais. S'informer sur l'équipement actuel, son ancienneté, son port et son confort afin d'identifier les difficultés. Recueillir les antécédents visuels, traitements et date du dernier suivi médical. Enfin, préciser les attentes de légèreté, de stabilité et de confort pour guider le choix et l'ajustage de la monture.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Préciser gêne, usages, équipement actuel, antécédents et attentes pour orienter l'examen et le choix de la monture.

Vigilance et orientation

Question 1.2. Relever les éléments de la situation qui appellent une vigilance ou une orientation. Préciser la conduite à tenir si la cliente déclare une baisse brutale de vision, une douleur oculaire ou des éclairs lumineux, en distinguant clairement le rôle de l'opticien de celui du médecin.

La gêne intermittente de loin en fin de journée doit être caractérisée et contrôlée. L'absence initiale de douleur, de baisse brutale, de diplopie et d'éclairs lumineux est à noter, sans exclure une évolution. En cas de baisse brutale de vision, de douleur oculaire ou d'éclairs lumineux, interrompre l'examen et orienter rapidement la cliente vers un médecin ou un service ophtalmologique adapté. L'opticien recueille les signes, vérifie la correction dans son champ de compétence et conseille l'orientation, sans poser de diagnostic ni prescrire un traitement. Le diagnostic et la prise en charge médicale relèvent du médecin.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Aucun signe d'alerte initial ; interrompre l'examen et orienter rapidement vers un médecin si un signe aigu apparaît.

Objectifs de l’examen et équipement

Question 1.3. À partir des données de la cliente et de ses usages, formuler les objectifs de l’examen de vue et les critères fonctionnels à retenir pour le choix de l’équipement, puis compléter les rubriques correspondantes du DR 1.

L’examen vise à contrôler la vision de loin, vérifier la correction subjective et son confort pour les usages quotidiens, puis apprécier l’équilibre binoculaire avant toute proposition. La correction mesurée permet une acuité de 10/10 à chaque œil ; il faut confronter ce résultat à la gêne de fin de journée, sans en déduire une cause médicale. Pour l’équipement, retenir une monture légère et stable, adaptée aux usages alternant vision de loin, lecture et écran. Vérifier son ajustage ainsi que le centrage monoculaire et les hauteurs de montage avec la monture en position de port. Consigner ces éléments de demande et les contrôles prévus au DR 1.

DR 1 complété : demande et objectifs

Synthèse de la demande et bilan

Rubrique	Éléments à consigner
Gêne et circonstances d’apparition	Gêne intermittente de loin, en fin de journée
Usages visuels et attentes de la cliente	
Prescription en cours : OD / OG	Loin, lecture, écran ; monture légère et stable
Résultats subjectifs : OD / OG	
Transposition cylindre positif : OD / OG	
Équivalent sphérique : OD / OG	
Contrôles complémentaires et conclusion	
Orientation ou précaution éventuelle	Contrôler vision, confort et équilibre binoculaire
	Aucune alerte initiale ; réévaluer si apparition d’un signe

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

✓ RÉPONSE À RETENIR

Contrôler vision de loin, confort et équilibre binoculaire ; privilégier une monture légère, stable et adaptée aux usages loin, lecture et écran.

2. Examen de vue et interprétation des résultats

L'examen de vue s'appuie sur la prescription en cours et les résultats de réfraction subjective fournis pour chaque œil, avec une acuité mesurée de 10/10. Il faut présenter une démarche adaptée, interpréter les résultats et établir un bilan sans poser de diagnostic médical.

Étapes de l'examen

Question 2.1. Réaliser ou exposer dans l'ordre les principales étapes de l'examen de vue adaptées à la demande, depuis la vérification des données initiales jusqu'au contrôle de la correction obtenue. Pour chaque étape, indiquer le but du test et un point de méthode ou de sécurité à respecter.

1. **Vérifier les données initiales :** préciser la gêne, les usages, les antécédents et la correction portée ; vérifier la prescription et l'absence de signe d'alerte.
2. **Mesurer l'acuité visuelle :** apprécier la vision de chaque œil puis binoculaire, avec une distance et un éclairage adaptés.
3. **Établir la réfraction :** rechercher puis affiner la correction subjective, sphère, cylindre et axe ; expliquer les consignes sans influencer les réponses.
4. **Contrôler la correction :** vérifier l'acuité obtenue, le confort et l'équilibre binoculaire. Expliquer les manipulations, nettoyer les surfaces de contact et interrompre le test en cas de douleur, malaise ou gêne importante.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier les données, mesurer l'acuité, affiner la réfraction subjective, puis contrôler l'acuité, le confort et l'équilibre binoculaire.

Transposition et équivalent sphérique

Question 2.2. Transcrire les résultats de réfraction subjective des deux yeux sous forme sphéro-cylindrique transposée en cylindre positif. Calculer l'équivalent sphérique de chaque œil avec la relation E = S + C/2 et donner les résultats en dioptries, au centième si nécessaire.

Transposition : OD, sphère -1,75+(-0,50)=-2,25, cylindre 0-(-0,50)=+0,50 et axe 175+90-180=85° ; OG, sphère -1,25+(-0,50)=-1,75, cylindre 0-(-0,50)=+0,50 et axe 165+90-180=75°. Équivalents sphériques : OD -1,75+(-0,50)/2=-2,00 D ; OG -1,25+(-0,50)/2=-1,50 D.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> OD : -2,25 (+0,50) 85°, équivalent sphérique -2,00 D. OG : -1,75 (+0,50) 75°, équivalent sphérique -1,50 D.

Bilan optométrique

Question 2.3. Comparer la prescription en cours aux résultats mesurés et formuler un bilan optométrique synthétique. Indiquer les vérifications de confort et d'équilibre binoculaire à effectuer avant toute proposition d'équipement, compléter le tableau du DR 1 et justifier la conclusion sans établir de diagnostic médical.

La réfraction mesurée est légèrement moins négative que la prescription : OD passe de -2,00 (-0,75) 180° à -1,75 (-0,50) 175° ; OG de -1,50 (-0,50) 170° à -1,25 (-0,50) 165°. L'acuité avec la correction mesurée est de 10/10 par œil. Avant toute proposition, vérifier la reproductibilité, le confort en vision de loin, de près et sur écran, ainsi que l'équilibre binoculaire.

Le bilan décrit les résultats optométriques et ne constitue pas un diagnostic médical. Aucun signe d'alerte n'est rapporté initialement ; orienter la cliente si un signe apparaît ou si les résultats restent incohérents.

DR 1 complété : synthèse de la demande et bilan

Synthèse de la demande et bilan

Rubrique	Éléments à consigner
Gêne et circonstances d'apparition	Fin de journée, gêne intermittente à distance
Usages visuels et attentes de la cliente	Loin, lecture, écran ; monture légère et stable
Prescription en cours : OD / OG	OD -2,00 (-0,75) 180° ; OG -1,50 (-0,50) 170°
Résultats subjectifs : OD / OG	OD -1,75 (-0,50) 175° ; OG -1,25 (-0,50) 165°
Transposition cylindre positif : OD / OG	OD -2,25 (+0,50) 85° ; OG -1,75 (+0,50) 75°
Équivalent sphérique : OD / OG	OD -2,00 D ; OG -1,50 D
	10/10 par œil ; confirmer confort et équilibre bino
	Aucune alerte initiale ; orienter si alerte ou résultat incohérent

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réfraction légèrement moins négative que la prescription, avec 10/10 par œil ; confort et équilibre binoculaire à confirmer avant équipement.

3. Prises de mesures, choix de la monture et adaptation

La cliente a choisi une monture cerclée dont les dimensions boxing, l'entraxe et les données de centrage sont fournies. Il faut calculer les décentrements et les prismes induits, vérifier la faisabilité avec le diamètre disponible, puis présenter les contrôles et réglages avant remise.

Décentrement et prisme induit

Question 3.1. Pour chaque verre, calculer le décentrement horizontal entre le centre boxing et le centre optique à partir de l'entraxe de la monture et des écarts pupillaires monoculaires. Calculer le prisme induit en vision de loin avec la règle de Prentice P = cF, où c est en centimètres et F est la puissance dans le méridien horizontal. Donner les valeurs absolues en dioptries prismatiques et détailler les calculs.

L'entraxe boxing vaut 52 + 18 = 70 mm, soit 35 mm de chaque côté du milieu. Les décentrements absolus sont donc OD : 35 − 31 = 4 mm et OG : 35 − 30 = 5 mm. Pour la règle de Prentice, convertir en centimètres : OD, (4/10) × 1,75 = 0,70 Δ ; OG, (5/10) × 1,25 = 0,625 Δ, arrondi à 0,63 Δ. Les puissances utilisées sont celles du méridien horizontal mesuré.

DR 2 complété : entraxe, décentrements et prismes

l'équipement.

Mesures et vérifications de l'équipement

Élément	OD	OG	Unité ou contrôle
Entraxe de la monture		70	70 mm
Écart pupillaire monoculaire		31	30 mm
Décentrement horizontal calculé		4	5 mm
Puissance horizontale utilisée		−1,75	−1,25 D
Prisme induit, valeur absolue		0,70	0,63 Δ
Hauteur de montage			mm
Diamètre minimal de verre brut			mm
Compatibilité avec le diamètre disponible			70 mm : oui ou non, réserve : ... mm
Contrôles de montage et ajustage			Centrage, orientation, stabilité, confort

✓ RÉPONSE À RETENIR

OD : décentrement 4 mm, prisme 0,70 Δ ; OG : décentrement 5 mm, prisme 0,63 Δ, valeurs absolues.

Faisabilité du diamètre

Question 3.2. Déterminer le diamètre minimal de verre brut à commander avec la règle Dmin = ED + 2dmax + 2, où dmax est le plus grand décentrement en millimètres et 2 mm la réserve totale d'usinage. Vérifier la compatibilité avec le diamètre de 70 mm disponible et indiquer la réserve diamétrale restante.

Le plus grand décentrement calculé est de 5 mm. Avec ED = 56 mm et la réserve totale d'usinage de 2 mm, le diamètre minimal vaut : 56 + 2 × 5 + 2 = 68 mm. Le diamètre brut disponible, 70 mm, est donc suffisant. La réserve diamétrale restante, différence entre le diamètre disponible et le diamètre minimal, vaut 70 − 68 = 2 mm. La commande peut être faite au diamètre disponible de 70 mm.

DR 2 complété : diamètre minimal et compatibilité

l'équipement.

Mesures et vérifications de l'équipement

Élément	OD	OG	Unité ou contrôle
Entraxe de la monture			mm
Écart pupillaire monoculaire			mm
Décentrement horizontal calculé			mm
Puissance horizontale utilisée			D
Prisme induit, valeur absolue			Δ
Hauteur de montage			mm
Diamètre minimal de verre brut		68	68 mm
Compatibilité avec le diamètre disponible			70 mm : oui ou non Oui, réserve : 2 mm
Contrôles de montage et ajustage			Centrage, orientation, stabilité, confort

✓ RÉPONSE À RETENIR

Diamètre minimal : 68 mm ; diamètre disponible de 70 mm compatible, réserve diamétrale restante : 2 mm.

Contrôles et ajustage

Question 3.3. Présenter les contrôles de montage et les réglages morphologiques à réaliser avant la remise de l'équipement. Compléter les mesures et vérifications du DR 2 en précisant les unités.

Mesure ou contrôle	OD	OG	Unité ou vérification
Entraxe de la monture	70	70	mm
Écart pupillaire monoculaire	31	30	mm
Décentrement horizontal	4	5	mm
Puissance horizontale	−1,75	−1,25	D
Prisme induit, valeur absolue	0,70	0,63	Δ
Hauteur de montage	22	23	mm
Diamètre minimal du verre brut	68	68	mm
Compatibilité diamètre disponible	Oui	Oui	70 mm disponible ; réserve : 2 mm
Montage et ajustage	À contrôler	À contrôler	Centrage, orientation, stabilité, confort

Avant la remise, vérifier la conformité des verres à la prescription et aux instructions du fabricant, ainsi que leur centrage, leur orientation et l'absence de défaut visible. Contrôler ensuite l'ajustage morphologique sur le visage : stabilité de la monture et confort de port. Les tolérances applicables sont celles en vigueur, des spécifications du fabricant et des procédures de l'atelier ; aucune valeur n'est à supposer.

DR 2 complété : hauteurs et contrôles avant remise

l'équipement.

Mesures et vérifications de l'équipement

Élément	OD	OG	Unité ou contrôle
Entraxe de la monture			mm
Écart pupillaire monoculaire			mm
Décentrement horizontal calculé			mm
Puissance horizontale utilisée			D
Prisme induit, valeur absolue			Δ
Hauteur de montage		22	23 mm
Diamètre minimal de verre brut			mm
Compatibilité avec le diamètre disponible			70 mm : oui ou non, réserve : ... mm
Contrôles de montage et ajustage		À contrôler	À contrôler ntation, stabilité, confort

✓ RÉPONSE À RETENIR

Mesures confirmées : entraxe 70 mm ; hauteurs OD 22 mm et OG 23 mm. Contrôler montage et ajustage avant remise.

4. Prévention, sécurité et traçabilité

La prestation comprend un examen de vue, l'utilisation d'appareils, puis le réglage et le contrôle de l'équipement. Les règles d'hygiène, de sécurité, de conformité et de traçabilité du dossier technique s'appliquent à chaque étape.

Prévention et sécurité au poste

Question 4.1. Présenter les mesures de prévention à appliquer avant et pendant l'examen de vue et lors de l'utilisation des appareils. Indiquer les précautions d'hygiène entre deux personnes, la conduite à tenir en cas de gêne ou d'incident, ainsi que les vérifications de sécurité du matériel.

Avant l'examen, se laver ou se désinfecter les mains, expliquer les manipulations et vérifier la stabilité, l'état et le fonctionnement des appareils. Entre deux personnes, nettoyer les surfaces de contact et les éléments utilisés selon les consignes du fabricant. Pendant les tests, installer la cliente confortablement et respecter le mode d'emploi des appareils.

- En cas de douleur, de malaise ou de gêne importante, interrompre le test et prévenir l'examinateur.
- Au réglage, sécuriser les outils et protéger la cliente des extrémités et des parties chaudes.
- Avant la remise, contrôler l'état et la stabilité de l'équipement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Hygiène respectée, appareils vérifiés et manipulations expliquées. Interrompre un test en cas d'incident, sécuriser les outils et contrôler l'équipement avant remise.

Traçabilité et information de la cliente

Question 4.2. Énoncer les informations à consigner dans le dossier client après la prestation et les éléments à expliquer à la cliente lors de la présentation de la proposition d'équipement. Mentionner les limites de l'intervention de l'opticien et la conduite à tenir si les résultats sont incohérents ou si un signe d'alerte apparaît.

Consigner au dossier les mesures, les résultats utiles, les vérifications réalisées et les conseils communiqués. Présenter la proposition d'équipement en lien avec les usages et les attentes de la cliente, expliquer les contrôles effectués et vérifier son confort. Le choix et le montage respectent les exigences applicables, notamment NF EN ISO 12870 pour les montures et NF EN ISO 21987 pour les verres montés, ainsi que les consignes des fabricants.

L'examen de l'opticien ne constitue pas un diagnostic médical. Si les résultats sont incohérents ou si un signe d'alerte apparaît, le signaler à l'examinateur et orienter la cliente vers un médecin.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tracer mesures, résultats, contrôles et conseils. Expliquer la proposition. Aucun diagnostic médical : en cas d'incohérence ou de signe d'alerte, signaler et orienter vers un médecin.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Le BTS Opticien lunetier, épreuve E6, unité U61, session 2026, code 26-BTS-OL-E6-U61, dure 1 h 30 et a un coefficient 4. Sur 20 points, le sujet porte sur la prise en charge de Mme Lenoir, son examen de vue, l'interprétation de la réfraction, le centrage et l'adaptation d'un équipement, ainsi que la prévention, la sécurité et la traçabilité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Transposition en cylindre positif : S' = S + C, C' = -C et l'axe transposé est décalé de 90°.
- Équivalent sphérique : E = S + C/2, exprimé en dioptries.
- Règle de Prentice : P = cF, avec le décentrement c en centimètres et la puissance F en dioptries.
- Faisabilité du verre brut : Dmin = ED + 2dmax + 2 mm, à comparer au diamètre disponible.

Points de vigilance & attentes du jury

- Annoncer les mesures avec leurs unités et vérifier les données avant toute proposition d'équipement.
- Respecter l'ordre des étapes de l'examen et préciser le but des tests et les précautions de méthode.
- Convertir le décentrement en centimètres pour appliquer la règle de Prentice.
- Ne pas poser de diagnostic médical ni supposer de tolérance non fournie; orienter en cas d'alerte ou de résultats incohérents.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment transposer une réfraction en cylindre négatif vers un cylindre positif ?
Ajoutez le cylindre à la sphère pour obtenir la nouvelle sphère, changez le signe du cylindre et décalez l'axe de 90°. Vérifiez que la transposition conserve les puissances des deux méridiens principaux.

Q : Comment calculer le prisme induit avec la règle de Prentice ?
Exprimez d'abord le décentrement en centimètres, puis multipliez-le par la puissance du verre dans le méridien concerné. Le résultat est en dioptries prismatiques; le sujet demande les valeurs absolues.

Q : Comment organiser les 1 h 30 de l'épreuve ?
Les quatre parties valent respectivement 5, 6, 5 et 4 points, sans durée imposée par partie. Répartissez le temps selon les points, réservez-en pour les documents réponses et vérifiez calculs et unités avant de rendre la copie.

Q : Quelles références et quels critères de conformité le sujet demande-t-il de considérer ?
Le sujet cite NF EN ISO 12870 pour les montures et NF EN ISO 21987 pour les verres montés. Appliquez les versions en vigueur, les instructions des fabricants et les procédures de l'atelier, sans supposer de tolérance non fournie.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtsol.fr/assets/annales/bts-ol/E6.1 - Epreuve professionnelle de synthèse - Examen de vue et prises de mesures et adaptation/2026/BTS OL - E6.1 - Epreuve professionnelle de synthèse - Examen de vue et prises de mesures et adaptation - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Opticien Lunetier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.